

**Présents** : M. BARATON Jean-Pierre, M. POUIT Damien, Mme ELIE Carine, Mme BOUIN Françoise, Mme LACROIX Elaine, M. SALQUE Alain, M. BOURDIN Dominique, Mme BOURDIN Nathalie, M. COUTURIER Samuel

**Absents** : Mme BERNARDEAU Léonie, M. ELIE Maxime (pouvoir à Mme ELIE Carine)

## ORDRE DU JOUR

Approbation du PV 21 mai 2026 et signature par M. le Maire et le secrétaire de séance  
Participation financière des habitants qui demandent un service et/ou du matériel entraînant la présence de l'agent technique communal  
Proposition d'une liste de contribuables à transmettre à la Préfecture pour la composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)  
Désignation des Délégués ID 79 (titulaire et suppléant)  
Vote d'un complément de subvention pour la coopérative de l'école  
Comptes rendus des réunions des Commissions (Environnement, Vie scolaire...)  
Point financier  
Projet de rénovation des toilettes publiques

¼ d'heure citoyen : questions-réponses – échange avec les élus

Questions diverses :

Recensement de la population début 2027 – désignation d'un coordonnateur communal (proposition de prestation de La Poste)  
Programme de la Fête de l'école  
Conférence des élu(e)s de Gâtine, 6 juillet 18 h à Châtillon /Thouet  
AG CAUE, 26 juin 10-16h30 à Cirières  
PETR Gâtine : webinaire Revitalisation des centre-bourg, 16 juin 13-14h  
Désignation d'un Correspondant Incendie et Secours par arrêté du Maire  
Entretien d'un chemin communal de Larcy

## APPROBATION PROCÈS-VERBAL DU 21 MAI 2026

Le procès-verbal du conseil du 21 mai 2026 est approuvé à l'unanimité.

## DCM N°1 – LISTE DE PROPOSITION DES PERSONNES APPELEES A SIEGER A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

M. le Maire rappelle que la commune doit proposer une liste renseignée de 24 personnes, l'administration en retiendra 12 pour participer à la CCID. Il précise que cette proposition doit être faite par délibération du conseil municipal.

Il présente :

|                       |            |
|-----------------------|------------|
| BARATON née MARQUANT  | DOMINIQUE  |
| SENELIER              | REMY       |
| GIRAULT               | SANDRINE   |
| BERNARDEAU            | DANIEL     |
| BIROT née TOURNIER    | LYNDA      |
| BONNET                | PATRICE    |
| DIEUMEGARD née CORBIN | KARINE     |
| DEBOURNEUF            | ANTHONY    |
| BARATON née DUBOIS    | CHRISTELLE |
| MARTIN                | PHILIPPE   |
| GARNIER née GREAU     | MAGALIE    |

|                       |           |
|-----------------------|-----------|
| MARCHAND              | DENIS     |
| PASSEBON née FOURNIER | Paulette  |
| PINEAU                | Eddy      |
| MOREAU née TALLON     | Stéphanie |
| BOISSON               | JULIEN    |
| MORIN née COURTIN     | GINETTE   |
| BARATON               | FABRICE   |
| GIRAULT née ELIE      | ESTELLE   |
| BREC                  | VINCENT   |
| GRASSET née FERRET    | VERONIQUE |
| CARRASCO              | ROMAIN    |
| ARGOURD               | SYLVETTE  |
| DERRE                 | BERNARD   |

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de proposer la liste de personnes ci-dessus pour être appelées à siéger à la CCID.

## **DCM N°2 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE - ID 79**

ID79 Ingénierie départementale accompagne les communes dans leurs projets de développement.

La commune est membre d'ID79 dont la gouvernance est assurée par l'Assemblée générale et le Conseil d'administration. Il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant afin de représenter La Chapelle-Bâton au sein de l'Assemblée générale d'ID79

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner :

- **M. Alain SALQUE**, en qualité de titulaire
- **M. Damien POUIT**, en qualité de suppléant

## **DCM N°3 – COMPLEMENT DE SUBVENTION A LA COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE**

M. le Maire explique que la subvention accordée à la coopérative scolaire lors du conseil municipal du 21 mai a été calculée sur la base de 45 enfants. L'effectif réel étant de 47 enfants, M. le Maire propose d'accorder un complément de subvention de  $2 \times 25 \text{ €} = 50 \text{ €}$  à la coopérative de l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder un complément de subvention de 50 € à la coopérative scolaire.

## **PARTICIPATION FINANCIÈRE DES HABITANTS QUI DEMANDENT UN SERVICE ET/OU DU MATÉRIEL ENTRAÎNANT LA PRÉSENCE DE L'AGENT TECHNIQUE**

L'objet est d'encadrer et réguler certaines pratiques existantes, tout en valorisant le temps passé par l'agent communal.

M. le Maire propose un forfait de 60€ par intervention de l'agent communal, suivi d'un tarif de 60€/heure.

Un élu interroge sur l'opportunité d'interventions de l'agent communal chez des personnes privées. Un autre pointe le risque d'un développement des demandes individuelles.

Un élu indique que certains talus sont débroussaillés par la commune, ils relèvent de l'espace public alors que les haies sont privées. On s'interroge parfois sur la limite entre les espaces publics et privés.

M. le Maire précise que le tarif proposé, peu attractif, a pour objet de limiter les sollicitations et de ne pas concurrencer les professionnels.

Les élus s'accordent sur le fait que ce service ne pourrait concerner que des demandes ponctuelles ou des interventions de dépannage, à l'exclusion des travaux d'entretien.

Il ne se substituerait pas aux interventions de sécurité qui incombent à la commune.

Avec un système de demandes officielles auprès de la mairie, les élus pourront conditionner leurs réponses à différents critères, notamment la disponibilité de l'agent technique communal.

On s'accorde sur la nécessité de préciser les conditions et critères d'utilisation des services de l'agent communal. La décision est donc ajournée.

## **COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS**

### **Commission Vie scolaire**

#### Charte de comportement

Des difficultés de discipline sont rencontrées à l'école et à la cantine. Les réactions de certains parents peuvent aussi être problématiques. La commission et les enseignantes partagent la volonté de mettre en place un règlement intérieur. Élèves et parents participeront à l'élaboration de ce règlement.

On rappelle l'ouverture de la commission "vie scolaire" aux parents à l'automne prochain.

#### Cantine

- Information des enfants : M. le Maire précise avoir informé les enfants des changements qui vont s'opérer à la cantine à la rentrée avec l'arrêt de l'activité du Grimoire. La cuisinière ne réintégrera pas son poste à la cantine, les enfants ont exprimé la volonté de lui transmettre une lettre.

Avec la nécessité de vider les stocks avant les vacances, les enfants sont avertis que les menus pourront être remaniés.

- Essai de livraison de repas avec Sarcel : il n'y a pas eu de retour négatif des enfants et parents. Des élus ont mangé à la cantine durant cet essai. La qualité est jugée acceptable à satisfaisante. On note l'utilisation de nombreux produits surgelés. Des réserves sont émises sur la qualité de quelques plats (ex : carottes râpées, céleri rémoulade).

Conseil d'école : M. le Maire participera au prochain conseil d'école, le 23 juin.

#### Inauguration de l'école rénovée

L'évènement a réuni de nombreux officiels, partenaires, parents, enfants et habitants. La visite de l'école et l'information sur son histoire ont notamment été appréciées. M. le Maire remercie les élèves qui ont réalisé l'exposition.

L'organisation matérielle et l'articulation avec la soirée Pinpon auraient été plus fluide avec une meilleure coordination.

Pour l'organisation de chacun des prochains évènements, une personne sera référente de l'organisation.

#### Voyage scolaire 2027

Comme abordé au conseil municipal du 11 juin dernier, l'enseignante de GS/CP de St Christophe projette un voyage scolaire à l'Ile de Ré en mai 2027 et sollicite la participation financière de La Chapelle-Bâton à hauteur de 1260.22 €. Pour avancer sur ce projet en lien avec La Ligue de l'Enseignement, elle a aujourd'hui besoin d'une "réponse de principe".

La commune de St Christophe et l'APE ont donné leur accord de subvention. Par écrit à l'enseignante, La Chapelle-Bâton va signifier son accord de principe, conditionné à la transmission d'un budget détaillé et équilibré et à l'absence d'autres sorties scolaires à financer l'année 2026/2027 (sur les deux écoles du RPI).

M. le Maire précise que le budget alloué aux sorties scolaires en 2027 ne pourra pas couvrir à la fois ce voyage et les frais liés à l'apprentissage de la natation.

A l'avenir, on tâchera de se concerter entre communes afin d'accompagner au mieux les sorties scolaires.

### **Commission Vie citoyenne**

#### **Dispositif "Argent de poche"**

Le bilan 2025 a été envoyé à la Préfecture.

La demande d'agrément 2026 est en cours :

- juillet et août, hors congés des agents ;
- 2 jeunes par demi-journée, encadrés par un agent ;
- budget : 1000€.

Missions envisagées :

- nettoyage du parking et marquage de la place réservée aux personnes handicapées
- inventaire des arbres du terrain de la Rillière, étiquetage, cartographie, plan d'arborisation
- entretien des plate-bandes
- nettoyage, entretien et aménagement des lavoirs

A ce jour, 3 jeunes ont demandé des informations sur le dispositif.

Remarque : avant débroussaillage des lavoirs, un inventaire de la faune est à établir.

#### **14 Juillet, Fête de la cohésion nationale**

Un élu souligne que cet évènement se tiendra à la suite de la soirée Pinpon, du cinéma en plein air, de la Coupe du monde...

Après discussion, on retient le programme suivant :

- Rallye pédestre avec un circuit de découverte du patrimoine de la commune (parcours à préciser)
- Apéritif offert à la Rillière
- Repas préparé par les élus, à base de produits de La Chapelle-Bâton,
  - ✕ offert aux habitants, comme il est habituellement d'usage
  - ✕ payant pour les personnes extérieures
- après-midi Jeux
- Buvettes animées par l'APE et L'Echappée Belle

Un élu désapprouve la gratuité des repas pour les habitants. On rappelle cette tradition de gratuité du repas du 14 Juillet à LCB ; la plupart des élus tiennent à la maintenir.

Un élu ne souhaite pas intervenir dans l'élaboration de ce repas. Il estime que les animations ne devraient pas être à la charge des élus mais d'un comité des fêtes.

M. le Maire précise que participer à la préparation de ce repas n'est pas une obligation : chaque élu contribue aux actions communales selon ses compétences, du matériel dont il dispose...

L'idée d'organiser un concert ou autre animation est abordée.

Le conseil municipal acte de l'organisation de la Fête de la cohésion nationale le 14 juillet et en confie la mise en oeuvre à la commission "Vie citoyenne".

Une autre perspective est de se mettre en lien avec St Christophe/Roc pour réorganiser des Jeux intervillages.

Un élu indique que des habitants sont motivés pour relancer le Comité des fêtes /association des fêtes.

M. le Maire rappelle que le budget communal prévoit une ligne dédiée aux prestations de service pour financer animations, concerts, etc.

### **Commission Environnement – Espaces publics – Patrimoine – Assainissement - Urbanisme - Voirie**

#### Aménagement de la bande centrale du parking

Le terrain va être préparé pour des plantations à l'automne. Des devis d'arbustes (< 5m) et de plantes ont été demandés.

L'idée est de définir 4 espaces à thème, séparés pour permettre le passage des personnes :

- plantes locales,
- plantes d'origine asiatique,
- plantes d'origine américaine,
- plantes méditerranéennes.

Une signalétique apportera des informations sur les espèces plantées.

La commission est en contact avec le CAUE qui peut accompagner la commune dans une recherche de subventions.

#### Lutte contre les frelons asiatiques

En anticipation du Plan national Frelons asiatiques, la commission propose l'achat par la commune et la distribution aux habitants de pièges sélectifs à frelons.

On s'attachera à avoir un retour des expériences des habitants qui ont reçu un piège (sélectivité, nombre de captures...)

A l'unanimité, le conseil municipal valide l'acquisition de 50 pièges sélectifs à frelons pour un montant de 200€.

Pour information, il existe également des pièges spécialement conçus pour l'apiculture (39€ pièce).

#### Brigade "coup de pouce"

Comme abordé au conseil municipal du 11 juin dernier, la commission propose la constitution d'un groupe d'habitants volontaires pour participer aux travaux communaux, en soutien de l'agent technique :

- en cas d'urgence (ex : arbre tombé sur la route, intempéries...),
- sur la préparation d'évènements,
- sur des chantiers spécifiques, participatifs (lavoirs, cimetière, chemins de randonnée...),
- ...

Ces situations pourront être élargies à l'entrée sociale (ex : visites aux personnes vulnérables...)

L'objectif est aussi de renforcer le lien social et la solidarité dans la commune, des temps conviviaux seront à prévoir (boissons, repas partagé...).

La communication aux habitants aura lieu lors de la fête du 14 juillet, avec une feuille d'inscription proposée.

A l'unanimité, le conseil municipal valide la création d'un groupe "Coup de pouce".

Toilettes publiques, projet de rénovation porté par la commission, traité ci-après.

### Dératisation

La Commission se charge de contacter des professionnels pour intervenir dans l'église où une infestation de rats et souris a été constatée.

### Voirie

Route des Vallées, un trou important creuse le fossé communal en sortie de buse, menaçant la voirie. La commune, propriétaire et responsable de l'entretien du fossé, doit réhabiliter.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise la commission à solliciter des professionnels pour expertise et devis afin de pouvoir planifier les travaux nécessaires.

### **Commission Sécurité**

La commission se réunira prochainement pour travailler à l'actualisation du Plan de Sauvegarde.

## **POINT FINANCIER**

### Investissement :

- 8% des dépenses prévisionnelles réalisées, elles concernent uniquement le remboursement des emprunts.
- pas de nouvel investissement engagé depuis la prise de fonction de l'équipe municipale.

### Fonctionnement :

- les dépenses de fonctionnement courant sont en ligne avec les prévisions, sauf une alerte sur l'Électricité déjà à 4 450 € sur un budget annuel de 6 200 €.
- les achats de prestations de service concernent essentiellement la cantine (Le Grimoire)
- les dotations de l'Etat et impôts locaux sont normalement encaissés.

A la demande des élus, un point financier pourra être présenté aux prochains conseils municipaux.

## **PROJET DE RÉNOVATION DES TOILETTES PUBLIQUES**

Ce projet de rénovation des toilettes aux normes PMR comprend :

- la réparation du toit,
- l'aménagement intérieur aux normes PMR,
- le raccordement au réseau électrique.

Les élus participeront à la phase de démolition avec, potentiellement, l'intervention de la brigade "coup de pouce".

ID79 a été sollicité pour accompagner le projet et identifier des aides financières. A savoir qu'ID79 peut attribuer des tickets de subvention de 5 000 €.

A l'unanimité, le conseil municipal valide ce projet de rénovation.

## **1/4 D'HEURE CITOYEN**

Échanges au sujet du cadre à mettre en place pour des interventions tarifées de l'agent technique chez des habitants.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **1) Recensement INSEE début 2027**

La Chapelle-Bâton doit mettre à disposition des moyens pour la préparation et la réalisation de l'enquête, notamment des moyens humains :

- un coordonnateur communal chargé de l'organisation du recensement de septembre 26 à la fin de la collecte, avec notamment l'encadrement des agents recenseurs,
- des agents recenseurs qui assureront la collecte du recensement auprès des habitants.

Alain SALQUE est volontaire pour être coordonnateur et sera désigné par arrêté du maire. Il suivra la formation dispensée par l'INSEE à l'automne.

La Mairie sollicitera la population pour le recrutement de recenseurs.

### **2) Programme de la Fête de l'École - 27 juin**

- 14h30 : danse Hip-Hop pour les classes de CE et CM
- 15h15 : danse des classes maternelles et CP
- 15h30 : remise des dictionnaires par les maires aux élèves de CM2
- Kermesse
- Repas organisé par l'APE, sur réservation (13€ adulte, 7€ enfant)

Les dictionnaires seront dédiés par les maires et les enseignantes.

Pour faciliter la logistique, la mairie accepte que l'APE stocke du matériel dans la salle des mariages dès le jeudi 25.

### **3) Agenda :**

- conférence des élus de Gâtine - 6/07
- AG CAUE 26/6 à Cirières
- PETR Gâtine - webinaire Revitalisation des centre-bourg, 16 juin : H. Lacroix, A. Salque

### **4) Un correspondant Incendie et Secours** doit être nommé par arrêté du maire.

Dominique Bourdin représente la commune au SMEG. M. le Maire propose de le désigner également Correspondant Incendie et Secours. Il accepte cette responsabilité.

### **5) Entretien d'un chemin à Larcy**

Une habitante a réclamé l'entretien d'un chemin situé à Larcy. Des élus du Lieu-dit se rendront sur place pour constater l'état des lieux et organiser l'intervention de l'agent technique au besoin.

### **6) Devis remorque :** le devis EquipJardin est à doubler d'un devis de l'entreprise Madier.

En fin de réunion, des élus sollicitent que soient notamment mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal du 16 juillet :

- les indemnités des conseillers ;
- la restauration scolaire, sur propositions de la commission Vie scolaire.

Fin du conseil : 23H25